

LE PROGRES DE L'EST

ORGANE DES POPULATIONS DES CANTONS DE L'EST.

BELANGER & Cie, Propriétaires-Éditeurs.

Maison-Twose, rue Wellington.

L. A. BELANGER, Administrateur.

SHERBROOKE, P. Q., VENDREDI, 10 SEPTEMBRE 1886.

Cartes d'Affaires.

AVOCATS.

BELANGER & GENEST,
AVOCATS ET PROCUREURS EN LOI,
Sherbrooke. Etude : Maison Twose,
rue Wellington.

MM. Belanger et Genest se chargeront des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.

Ils suivront tous les circuits du district de St. François et toutes les cours de la province de Québec. Les Canadiens des États-Unis qui ont des affaires à transiger au Canada, feront bien de s'adresser à eux.

L. C. BELANGER. JOSEPH ED. GENEST.

JOS. L. TERRILL, B. O. L.
SHERBROOKE & STANSTEAD. Etude à Sherbrooke : Maison Odell.

CAMRAND, HURD & FRASER,
AVOCATS—Maison McNicol, Sherbrooke, P. Q.

HALL, WHITE & CATE,
AVOCATS—Maison du bureau d'enregistrement, Sherbrooke, P. Q.

J. S. BRODERICK,
AVOCAT—Nouvelle Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke, P. Q.

F. CAMPBELL, L. L. B.,
AVOCAT—Nouvelle Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke. Bureau à Windsor Mills ouvert tous les samedis.

G. L. DE LOTTINVILLE,
AVOCAT—Nouvelle Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke. Donnera une attention toute particulière aux collections. Bureau à Magog ouvert tous les lundis.

E. CHARTIER,
AVOCAT—Bureau : Nouvelle maison Long, rue Wellington, Sherbrooke. M. Chartier pratique dans les deux langues.

J. LEONARD, L. L. B.,
AVOCAT—Bureau : maison McManamy, rue Wellington, Sherbrooke, P. Q.

V. BEAULNE, L. L. L.,
AVOCAT, Coaticook, P. Q. Bureau : rue Main. 161

NOTAIRES.

Archambault & Archambault
NOTAIRES ET AGENTS D'ASSURANCE,
Maison Beckett, Sherbrooke.

J. O. E. BELANGER,
NOTAIRE, Saint-Pierre de Broughton, (Leeds), P. Q.

J. N. Thibodeau,
NOTAIRE, Agent d'Assurance, d'Immeubles, etc., Agnes (Lac Mégantic), P. Q.

F. LESSARD,
NOTAIRE, Garthby, P. Q. Bureau à Weedon, ouvert depuis le mardi soir jusqu'au jeudi matin, chaque semaine.

MEDICINS.

C. COLLET, M. D.,
MEDECIN ET CHIRURGIEN, Gradué à l'Université Laval, Québec, ex-aide chirurgien de l'Hôpital de Marine de Québec. Bureau : Maison Villeneuve, rue du Pont, Sherbrooke-Est.

DR. L. W. DOWLIN,
DENTISTE—Bureau : Maison Tuck & McNicol, Sherbrooke, P. Q.

DR. G. V. PROVOST,
MEDECIN VETERINAIRE, Bureau de consultation, porte voisine du Railroad Hotel, rue Factory, Sherbrooke. 30

DR. LEON O. NOEL,
MEDECIN & CHIRURGIEN, Scotstown, P. Q. Consultation à toute heure.

DR. F. X. TREMBLAY,
DENTISTE—Ancien bureau de M. McDiarmid, coin des rues Commercial et Court, Sherbrooke.

DIVERS.

C. M. NOEL,
HUISSIER de la Cour Supérieure, St-François de Wolfestown, P. Q. M. Noël se charge aussi de toutes les affaires de collection, de liquidation et autres qu'on voudra bien lui confier. 45

A. PÉRIARD,
LIBRAIRE-ÉDITEUR, IMPORTATEUR et Relieur. Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence. No. 23, rue St-Jacques, Montréal, près du palais-de-justice. Boîte 1384 bureau de poste. 158

F. X. Brunelle,
HUISSIER de la Cour Supérieure, Weedon, P. Q. M. Brunelle se charge aussi des rentrées de fonds à conditions faciles.

ALEX. GARWOOD,
PEINTRE ET DECORATEUR de maisons, fresques, enseignes, etc. Atelier, rue Factory, Sherbrooke. Téléphone à sa résidence, rue Prospect. 176

F. S. A. Pelletier,
ARPENTEUR PROVINCIAL, — Maison Beckett, Carré Commercial, Sherbrooke.

AMEDEE PRATTE,
BARBIER de première classe. Boutique vis-à-vis la gare du Grand Tronc, Richmond Station, P. Q. 3m165

W. STEPHEN PEARCE,
ARPENTEUR PROVINCIAL, —Lennoxville et Lac Mégantic. 153

C. THIBAUT,
HUISSIER de la Cour Supérieure pour le district de St. François. Attention particulière apportée aux collections. Résidence : La Patrie, P. Q.

NAPOLEON LEMIEUX,
HUISSIER de la Cour Supérieure pour les districts d'Arthabaska et Beauce; résidence à St. Pierre de Broughton; bureau de poste : West Broughton, P. Q. M. Lemieux se charge aussi de toutes affaires de collection, de liquidation et autres qu'on lui confiera.

Banque des Cantons de l'Est,
SHERBROOKE, P. Q.

Capital payé.....\$1,375,000
Fonds de réserve..... 300,000
Dépôts..... 989,300
Change de valeurs étrangères et monnaie des États-Unis achetée et vendue. Facilités pour la rentrée de fonds de toutes sortes sur garanties ou coupons. Billets reçus en recouvrement. Département d'épargne : dépôts acceptés depuis le montant d'un dollar en montant. 167
Heures de bureau, 10 à 3; les samedis, 10 à 1.

ATELIER PHOTOGRAPHIQUE
—DE—
BRENT!
ANCIEN LOCAL BLANCHARD,
Rue Wellington, - Sherbrooke, P. Q.

Je prends les portraits aux bas prix suivants : Photographies-Cabinets, \$3 la doz.; Photographies-Cartes, \$2 la doz. Souvenez-vous de l'endroit : porte voisine de H. Samuel (en haut) et faites-moi une visite.

DOMINION HOUSE,
(ANCIENNE MAISON DUBOIS),
Acton Vale, - P. Q.

Cet hôtel, si bien connu du public, reconstruit nécessairement la vogue qu'il avait autrefois. Sa situation, vis-à-vis la gare du Grand Tronc et voisin du bureau de poste, en rend l'accès des plus faciles. On trouvera toujours : bonne table, bons lits et liqueurs de choix.

A. L. DESÈVE,
Propriétaire. 267

RESTAURANT DE LA CITE!
MAISON McMANAMY,
Rue Wellington, Sherbrooke.

Le seul restaurant de la ville.

Boisson de premier choix, Cigares, Huitres fraîches reçues tous les matins, etc., etc.

Repas chauds servis à toute heure.

S. DESRUSSÉAUX,
Propriétaire.

HOTEL NANTAIS,
(Ci-devant tenu par T. LEGENDRE)
Lac Mégantic, P. Q.
J. MOQUIN, Propriétaire.

Cette hôtellerie a été améliorée et mise sur un pied de première classe. La voiture va à la gare pour l'arrivée et le départ des trains, gratis.

Voitures et chevaux à louer pour l'usage des voyageurs.

Les agents de commerce y trouveront des salles convenables pour y déposer leurs échantillons. 10

American House,
RUE KING, - SHERBROOKE.
ED. DUFFY, Propriétaire.

Cet hôtel, situé à proximité de la gare du Grand Tronc, offre tous les avantages possibles au public voyageur. La maison a été améliorée et meublée en neuf et contient de magnifiques chambres. La table est excellente et les liqueurs et cigares sont de premier choix. Attendant à l'hôtel se trouvent une bonne cour et de vastes écuries. Prix modérés. 252

Cookshire Hotel,
COOKSHIRE, P. Q.

Cet hôtel bien connu du public voyageur est toujours approvisionné de liqueurs et de cigares de choix. Table excellente servie à toute heure. Salle d'échantillons pour les commis-voyageurs; cour spacieuse et bonne écurie. Alden Learned, propriétaire.

HOTEL DU LAC MEGANTIC,
AGNES, P. Q.

Situé près du beau lac Mégantic et de la gare de l'International. Les touristes y seront traités au gré de leurs désirs et les commis-voyageurs y trouveront des salles convenables pour y étaler leurs marchandises. Liqueurs et cigares de choix. Repas à toute heure. PIERRE HEBERT, propriétaire.

SAINTE LAWRENCE HALL,
MONTREAL.

L'hôtel le plus fréquenté de Montréal et l'un des plus beaux de l'Amérique du Nord. Situé au centre de la ville et des affaires, à proximité du bureau de poste, des bâtiments publics et autres places d'intérêt. Possède 250 chambres richement meublées et décorées. L'hôtel est éclairé par la lumière électrique et muni d'un ascenseur. Voitures à l'arrivée et au départ des trains ou des bateaux à vapeur. Prix modérés.

HENRY HOGAN,
Propriétaire. 83

HOTEL FERLAND
J. B. FERLAND, - Propriétaire,
ST. GERMAIN DE GRANTHAM.

Cet hôtel, situé au coin des rues de la station et de l'église, offre tous les avantages possibles au public voyageur. Bonnes chambres, table magnifique, liqueurs de premier choix. En allant à St. Germain ne manquez pas de vous rendre à l'hôtel Ferland.

Scotstown Hotel,
SCOTSTOWN, P. Q.

Cet hôtel est l'un des meilleurs des environs. Les commis-voyageurs y trouveront des salles convenables pour étaler leurs marchandises, et les touristes sont traités au gré de leurs désirs. Liqueurs délicieuses et cigares excellents. La table ne laisse rien à désirer. Attendant à l'hôtel se trouvent une bonne cour et de vastes remises. Prix populaires. C. W. B. FRENCH, propriétaire.

Sherman Hotel,
SCOTSTOWN, P. Q.

Cet hôtel, situé près de la gare du chemin de fer International, offre tout le confort désirable au public voyageur. Bonne table, bonnes chambres, liqueurs de premier choix. Repas servis à tout temps. Tabacs et cigares exquis. Prix modérés. Une bonne cour ainsi que de vastes écuries en rapport avec l'hôtel. A. G. SHERMAN, propriétaire.

Hotel Bellevue,
SHERBROOKE, P. Q.
J. I. RENAUD, Propriétaire.

Cette hôtellerie est située sur la place du Marché. Ecurie de louage en rapport avec l'hôtel; bonnes voitures, couvertes et ouvertes; à la disposition des voyageurs, à des prix modérés. 167

HOTEL CENTRAL
3ue Wellington, Sherbrooke.

Un des plus vastes de la ville. Situé au centre de la principale rue commerciale, c'est le rendez-vous populaire des hommes d'affaires et des voyageurs. Liqueurs de première qualité et cigares de choix. Table excellente. Bonnes chambres et bons lits. Prix modérés. Prix spéciaux pour pension à la semaine.

E. J. TETU, Propriétaire.

Hotel a Disraeli,
—TENU PAR—
MM. GAGNÉ & COTÉ.

Cet hôtel situé près de la gare du Québec Central est toujours bien approvisionné de liqueurs et cigares de choix. Table excellente; repas servis à toute heure. Salle d'échantillons à l'usage des commis-voyageurs. Bonne cour et bonne écurie. Ne passez pas sans arrêter. 170

Hotel des Cantons de l'Est!
RUE DU PONT,
SHERBROOKE-EST.

Cet hôtel de première classe est maintenant ouvert au public voyageur. Le propriétaire n'épargnera rien pour donner tout le confort désirable à ses hôtes, et l'on trouvera toujours chez lui bons lits, table excellente, vins et liqueurs de première qualité, cigares de choix, et aussi bon accommodement pour chevaux et voitures. Les voyageurs trouveront à la gare G. T. R., à l'arrivée de chaque train, une voiture qui sera à leur disposition.

E. LECOURES,
Propriétaire. 250

C. O. GENEST,
Marchand en gros et au détail

D'Épicerie et de Provisions,
RUE WELLINGTON
Porte voisine de M. Frs. Codère.

Brandy, Vins, Gin, Rye,
Highwines en bouteille et en quart,
Bière Fletcher, Porter, etc.

VIN DE MESSE, DE SICILE ET DE CETTE,
AVEC CERTIFICAT.

Provisions, Farine, Graisse,
Jambons, Grains, &c.

Le tout au plus bas prix possible.

NOUVELLE
BOUTIQUE D'ORFÈVRE A
SHERBROOKE.

J. H. CODERE,
(Ci-devant employé chez M. Louis Dupuy), informe le public qu'il a ouvert une boutique comme ci haut, dans le magasin de M. A. Greenfield, rue Wellington.

MAISON McMANAMY.
Montres, Horloges et Bijoux en tous genres réparés et travaillés sur commande et à bas prix.

SHERBROOKE
Business College

Le Cours de cette institution comprend les matières suivantes, qui sont enseignées d'après les méthodes les plus pratiques :

La tenue des livres et la pratique des affaires, l'arithmétique commerciale et mentale, la loi commerciale et les formules nécessaires au commerce, la calligraphie et la correspondance commerciale, les langues française et anglaise et la typographie mécanique (type-writing).

La durée du cours est de six mois. Il n'y a pas de vacances et les élèves sont admis en tous temps de l'année.

Pour plus amples détails s'adresser à LALIME & MORIN, Propriétaires.

164 P. S.—Les personnes qui désiraient se procurer le Remington Type-Writer se prient de s'adresser au Sherbrooke Business College, seule place dans les Cantons de l'Est où cet instrument est en vente.

TAPISSERIE!
BORDURE, PAPIER VERT ET
RIDEAUX EN PAPIER.

Cadres de toutes dimensions faits sur commande et à bas prix, à la

Librairie Canadienne
Une grande quantité de Livres de Prières en français et en anglais vient d'être reçue. Toute commande par la maille recevra une attention toute spéciale.

A. M. RICHER,
Maison Olivier, Sherbrooke.
Enseigne du gros Livre Rouge.

BUANDERIE
Important pour les Familles.

Blanchissage pour Linge, Couvertes en Laine, etc.

Le sousigné a l'honneur d'informer le public de Sherbrooke et des environs qu'il tient un établissement où l'on peut faire laver, blanchir et repasser le linge de toutes sortes et descriptions, à prix réduit, avec soin et ponctualité. Linge enlevé et reporté à domicile sur ordre.

Établissement rue Factory, vis-à-vis le bureau de la Compagnie des Terres. 257 N. BEAULNE.

DEMENAGEMENT!
Le sousigné informe le public de Sherbrooke et des environs qu'il vient de déménager son

Magasin de Fruits, &c.
On le trouvera, à l'avenir, à son ancienne place d'affaires, dans la maison Morin, vis-à-vis le grand magasin d'habillements de M. Walter Blue, rue Wellington, où il tiendra à la disposition de sa nombreuse clientèle un grand assortiment de

Provisions, Epicerie, &c.
Fruits de toutes sortes reçus tous les jours. Prix modérés. Les commandes recevront une prompt attention.

R. L. PARKER & CO.
MAISON MORIN.

Pharmacie Canadienne.
MEDICAL HALL!

W. E. IBBOTSON,
Rue Wellington, Sherbrooke.

Drogues et Médecines,
Objets de Fantaisie,
Articles de Toilette,
Eponges, Brosses, Parfums.

VINS PURS ET LIQUEURS
Pour usage médical.

Prescriptions des Médecins soigneusement préparées.

Commandes remplies avec soin et promptitude.

Agence d'Immigration,
Agence des Paquebots Transatlantiques.

Paroles sousees.

Les divagations hystériques du *Mail* et de la sequelle à sir John Coit et les catholiques et les Canadiens-français ont en l'excellent effet de faire ouvrir les yeux aux Anglais de notre province, qui nous connaissent mieux et qui savent parfaitement à quoi s'en tenir sur nos idées religieuses et nationales.

Beaucoup de nos anciens amis qui pendant quelque temps avaient hésité à continuer nos bonnes relations de si longue date, sous l'impression que cherchaient à leur inculquer les suppôts de sir John, que nous rêvions le bouleversement du Canada, reviennent à nous aujourd'hui dégoûtés du rôle qu'on a voulu leur faire jouer.

Les furies simulées du *Mail* ont tout gâté et il n'est pas un anglais intelligent qui ne se soit vite aperçu de la tartufferie de cet homme qui se fait déclarer par la *Minerve* soutien du catholicisme et par le *Mail* champion du protestantisme, d'un ministre de l'intérieur, M. The White, qui soulève tout le comté de Haldimand depuis quinze jours au cri de "No popery" et dont l'organe à Montréal, la *Gazette*, proteste contre le soulèvement des préjugés de race et de croyances; d'un chef de gouvernement qui est soutenu en parlement uniquement par une majorité Canadienne française et qui a l'hypocrisie de crier dans Ontario "Down with French Domination!" tandis qu'à Londres il déclare que les "Canadiens-français sont les sujets les plus loyaux de la couronne d'Angleterre."

Toutes ces jongleries et surtout l'audace du *Mail* dans ces derniers jours ont eu, comme nous le disions, pour effet de convaincre les Anglais intelligents que sir John et les toriques voulaient les jouer; leurs airs hypocritement indignés, leur courroux signé avec tant de chaleur, ont dépassé le but et l'on y voit clair aujourd'hui dans leur jeu.

Cela ne prend plus. Il suffit pour s'en apercevoir de lire les passages suivants d'une lettre adressée par un anglais de Montréal, M. W. A. Weir, au *Star* :

Après avoir lu avec calme les discours et repassés les actes des chefs canadiens-français; après avoir passé en revue les déclarations de la presse; après avoir assisté avec attention à plusieurs de leurs assemblées, je dois déclarer de suite qu'il n'est impossible d'écarter les Canadiens-Français d'une expression d'indifférence, de bigoterie et d'animosité à l'égard de leurs compatriotes anglais.

Il est vrai qu'ils considèrent que le gouvernement de Sir John Macdonald, qui doit le pouvoir presque uniquement à leur appui, a insulté la race canadienne-française en laissant exécuter Riel.

Ils savent que les députés de Québec et que la presse avaient reçu l'assurance des ministres que Riel ne serait pas exécuté et qu'ensuite, après que sa vie eût été cruellement tenue en suspens par des suris répétés, il a été sacrifié aux exigences politiques du moment et pour plaire aux partisans du gouvernement dans Ontario.

C'était apparemment calculé, et les Canadiens-français considèrent aujourd'hui que les soutiens du gouvernement ont été trop serviles ou trop ramollis pour ressentir tout ce qu'il y a d'injurieux dans ce traitement.

Et comment expriment-ils leur mécontentement? Si il y a un document qui puisse faire juger du mouvement Riel, c'est à coup sûr les fameuses résolutions du Champ de Mars. Qu'y trouvons-nous?

Elles sont basées d'abord sur le fait que l'action du gouvernement en pendant un fou (car les experts médicaux ont déclaré Riel fou sur les questions politiques et religieuses) pour l'offense politique d'avoir été le chef d'une rébellion justifiable de citoyens négligés et opprimés, était une infamie; qu'elle a été déterminée par des motifs politiques; que c'est un tel scandale public qu'il faut inviter les citoyens de toute race et de toute religion à former un parti "national" pour chasser du pouvoir ces hommes qui, par leur égoïsme, ont imprimé une telle tache à l'honneur du Canada.

Ils ont déclaré que les nations civilisées ne pouvaient pas les criminels politiques. Ces fameuses résolutions ne font appel à aucun préjugé de race ou de religion des Canadiens-français.

Comment se fait-il que ce soit Ontario qui donne l'exemple? Quelle est la conduite que tiennent certains journaux anglais d'Ontario? Quelle est le cri qu'on lance dans les comtés anglais?

Adieu donc l'esprit de justice et de courage des Anglais? Détruit par le microbe de la peur de l'accroissement et des progrès des Canadiens et par la peur de leurs coutumes et de leur église!

Dans l'espoir de faire de la politique on fait appel aux sentiments les plus inhumains — on allume les premières flammes de la guerre de race et de religion. C'est le *Mail* qui dirige l'attaque. Dans une fameuse série de lettres, il a représenté la minorité anglaise de cette province comme souffrant de l'oppression des

canadiens-français et n'attendant leur secours que des protestants d'Ontario.

Il est facile de voir l'effet que peuvent produire ces appels. La suggestion d'intervention d'une province dans les affaires de l'autre province est inconstitutionnelle et malaisée.

Mail rapporte que M. Dalton McCarthy, M. P., a dit aux électeurs d'Haldimand, "Il nous reste à décider et c'est à vous, électeurs de Haldimand, dans la province anglaise d'Ontario, à parler les premiers, si nous allons permettre aux Français de mettre le talon sur le restant de la population de cette province.".....

Ceci n'est qu'un échantillon du langage enflammé de ce chef conservateur dans son appel aux préjugés et aux passions de son auditoire.

C'est bien facile à M. McCarthy de parler ainsi. Mais qui peut prévoir les effets futurs de ces paroles?

On peut dire que chacun de ces discours, chacun de ces articles, rend plus incertain l'union et le progrès du Canada.

La question Riel est certainement une question discutable, mais laissez-moi dire, que, tandis que les orateurs et les journalistes canadiens-français la discutent sans y introduire l'élément de race ou de religion, il est à regretter (en italiques dans le texte) qu'une conduite différente soit tenue de la part de l'élément anglais.

La minorité anglaise dans Québec n'a qu'un gémissement — c'est d'être la minorité. Mais elle doit admettre que ces droits et ses libertés sont scrupuleusement respectés par la majorité.

Nous ne pouvons demander plus et nous ne pourrions respecter une majorité qui accorderait plus!

Voilà des paroles sousees et que le *Mail* ferait bien de reproduire.

Nouvelles Diverses.

—M. Ovide Masson, d'Hochelega, a tué, l'autre jour, un loup-marin mesurant 5 pieds et 3 pouces et pesant 115 livres.

—La bénédiction de la nouvelle église de Saint-Agapit de Beauvillage est remise au 17 septembre. Son Eminence le cardinal Taschereau présidera cette cérémonie, et il partira la veille, le 16.

—Depuis l'ouverture de la navigation, 362 navires ont été enregistrés à la douane de Québec. Ce nombre comprend les steamers et les navires des provinces maritimes. 214 navires ont été acquittés, 1433 vapeurs de marchés et golettes sont arrivés des paroisses environnantes. 96 navires ont été licenciés pour le commerce local.

—Dans les ateliers de la compagnie du pont de Lachine, un ouvrier, Urgèle Archambault, était occupé à une pièce de fer pesant près de 2 000 livres, quand l'échafaudage sur lequel elle reposait se brisa tout à coup et l'énorme masse tomba sur une de ses jambes qui fut brisée. Le blessé a été transporté à son domicile et l'amputation a été faite. On espère le sauver.

—A Milwaukee, la découverte du cadavre d'un enfant avec une aiguille à tricoter enfoncée dans le crâne a conduit à la découverte de crimes encore plus épouvantables. Il paraîtrait que Pauline Mettledady, directrice d'un hospice privé, fait depuis quelque temps, un métier du meurtre d'enfants nouveaux-nés. Apprenant qu'elle était soupçonnée, elle a pris la fuite; on a pu cependant opérer son arrestation; elle a avoué qu'elle avait tué l'enfant, ajoutant qu'elle avait reçu \$300 de la mère comme prix de son forfait.

—A Macon, Ge., le 6, une secousse distincte de tremblement de terre s'est fait sentir. Bien qu'elle n'ait pas été très forte, elle créa de vives alarmes. Les femmes passèrent de l'émoi où elles ont été tenues depuis quelques jours dans un état de consternation. A Savannah, Ge., le même soir, une autre secousse égale en violence à celle du soir précédent s'est aussi fait sentir. Des centaines de gens sont encore établis sous des tentes dans les places publiques. Ces secousses continuelles font un tort considérable aux édifices.

—A Topeka, Kansas, pendant plusieurs jours on a donné la chasse à une famille de quatre personnes vivant à l'état sauvage, près de Parson's Creek, dans le comté de Washington. Cette singulière famille a été capturée. Le père, la mère et la jeune fille ont la figure velue. Aucun d'eux ne parle, mais la mère émet de certains sons articulés que la jeune fille a l'air de comprendre. Les cicatrices que l'homme et la femme portent à la tête semblent indiquer qu'ils ont été scalpés. On croit qu'ils sont devenus fous il y a plusieurs années déjà à la suite d'une rencontre avec les sauvages et qu'ils ont toujours erré dans les bois depuis. Les médecins tentent d'essayer de traiter leur cas.

—Un mariage qui a été célébré sur le voie du chemin de fer Lake Erie and Western, est assez curieux. Un train dans lequel se trouvaient plus de huit cents excursionnistes s'est arrêté à l'endroit précis où passe la ligne séparant les États de l'Ohio et de l'Indiana. Trois personnes sont descendues du train, un jeune homme du nom de Clark s'est placé du côté de l'Indiana; une jeune femme, Mme veuve Hawkins, s'est mise du côté de l'Ohio; enfin, un clergymen qui les suivait a mis un pied sur le territoire de l'Ohio et l'autre sur le territoire de l'Indiana. Le clergymen a dit à M. Clark et à Mme Hawkins de joindre les mains perdus la frontière et les a mariés dans cette position au grand amusement de tous ces excursionnistes. Si jamais ces époux plaident en divorce, dit à ce sujet un de nos confrères américains, il sera bien difficile de dire dans quel État ils ont été mariés et il en résultera certainement des difficultés à faire perdre la tête à tous les avocats d'Amérique.

Bulletin du Jour.

CANADA.

—Un fermier de Lacolle a récolté un chou du poids de 22 1/2 lbs !

—Son Honneur le lieutenant-gouverneur de Québec partira pour l'Europe après les élections générales.

—L'escadre anglaise dans l'Atlantique a reçu ordre de prêter main forte aux autorités canadiennes pour protéger nos pêcheries.

—M. le juge Wurtele est parti de Québec pour Aylmer, où il entrera en fonctions comme juge de la Cour Supérieure du district d'Ottawa.

—Mgr Moreau évêque, de St-Hyacinthe, doit partir pour Rome à la fin de ce mois. Sa Grandeur sera accompagnée par M. l'abbé Frontenac.

—Un homme du nom de Dubé, employé à la construction du pont de Lachine, s'est fait tuer sur le grand Tronc, près de Lachine, mercredi soir.

—M. T. J. Leahy, de St. Anicet, a battu ces jours derniers la récolte d'un champ de huit acres d'avoine. Le produit a été de 600 minots, ou 75 minots à l'acre.

—Par une proclamation du lieutenant-gouverneur, l'acte concernant les fabriques, adopté à la dernière session de la législature locale, sera mis en vigueur le 1er octobre prochain.

—M. Henry McClenaghan, forgeron à Ormstown, en neuf heures de temps, a fabriqué de ses propres mains les chaînes d'une machine à battre dans lesquelles il y avait 178 anneaux.

—Mme John Burke, de Dalesville, Argenteuil, a perdu la vie, le dimanche 29 août dernier, par suite d'une chute de voiture. Mme Curran, qui l'accompagnait, a aussi reçu des blessures graves, mais elle se rétablit promptement.

—Cette année, les gages des hommes de chantier, dans la vallée de l'Ottawa, sont comme suit: bûcherons, de \$18 à \$20 par mois; les défricheurs, de \$14 à \$17; les chefs de chantier, de \$36 à \$40; les cuisiniers, \$36 par mois.

—Hanlan est de retour à Toronto. Il doit partir pour Londres dans quelques jours afin de se préparer à sa prochaine rencontre avec Beach. Il est prêt à se mesurer avec Ross, aussi sur la Tamise, mais il ne veut reconstruire d'autres rameurs que dans les eaux canadiennes.

ETATS-UNIS.

—D'immenses incendies causent de grands ravages près de Calais, Me.

—La dette publique des Etats-Unis a été réduite de \$1,901,699.02, pendant le mois d'août dernier.

—Le pont de chemin de fer à fort Leavenworth, sur la rivière Missouri, a été construit par les flammes, la semaine dernière. Les pertes s'élevaient à \$400,000.

—Le président Cleveland a envoyé le télégramme suivant à la reine Victoria: "La sympathie exprimée par Votre Majesté pour les victimes des tremblements de terre est chaudement appréciée et trouve un écho reconnaissant dans les coeurs américains."

—Le Daily Stockholder, de New-York, dit qu'il est maintenant certain que la récolte représente une pleine moyenne, qu'il y aura un excédant d'au moins 100,000,000 de boisseaux pour l'exportation et que l'Europe occidentale aura besoin de tout ce que nous pourrions épargner.

—Une affaire horrible est arrivée mercredi dernier à Brewer. L'enfant et le petit-fils de M. John Mully, âgés respectivement de six et quatre ans, se trouvaient dans une étable et s'amusaient à jouer avec des allumettes. Tout à coup, l'étable prit en feu, fut réduite en cendres, et plus tard, on ne retrouva que des restes calcinés.

—L'italien Succi, qui a fait le pari de rester trente jours sans manger, manifeste une vigueur vraiment surprenante si toutefois son jeûne n'est pas une fumisterie. Il nage, monte à cheval, converse avec la plus grande animation sans paraître éprouver la moindre fatigue, et cela après être resté douze jours sans manger. Il dit qu'il ne prendra une seconde dose de son diète que vers la fin de son jeûne.

EUROPE.

—Un grand incendie a détruit une partie de la ville de Thorn, en Allemagne.

—Les dommages causés à Filiatra, Grèce, par le récent tremblement de terre, sont évalués à deux millions de piastres.

—Beach, le rameur australien, dit qu'il s'en retournera chez lui le 13 octobre et que si Hanlan ou tout autre veut avoir une course avec lui, la course devra avoir lieu sur la rivière Parumatta.

—Le Daily Telegraph dit que "Chacun pour soi" est devenu la politique des puissances européennes. L'avenir de l'Angleterre, puissance maritime, est très sombre et elle fera bien de prendre au plus tôt les moyens de compter sur elle-même.

—Il y a eu des émeutes sérieuses à Corina, Espagne, depuis deux jours. La population ne veut pas payer certaines taxes locales imposées. Les autorités ont dû avoir recours à la police et aux militaires. Plusieurs personnes ont été blessées avec des cartouches de dynamite. On a opéré un grand nombre d'arrestations.

—On dit que Parnell est arrivé à une entente avec le gouvernement, qu'il retirera cette partie de son bill qui se rapporte à une nouvelle évaluation des rentes et que d'un autre côté que le gouvernement acceptera la partie qui se rapporte à la suspension des évictions. Grâce à cette entente, le parlement s'ajournera le 15 septembre.

—Le prince Alexandre a enfin signé l'acte de son abdication. Il est parti de Sofia pour se rendre à Lom-Palanka, puis à Danastad. A son départ, une foule immense se pressait autour de sa voiture et les rues par lesquelles il devait passer étaient encombrées. Le prince se tenait debout dans son carrosse, saluant amicalement la foule, en leur disant: "Bonjour, mes chers concitoyens." La population était très émue et un grand nombre de femmes et d'hommes pleuraient. Ce spectacle et ces signes d'amitié et d'affection ont vivement touché le coeur du prince.

Island Pond, Vt.

—Les catholiques de cet intéressant et charmant petit village viennent de faire une importante acquisition: l'établissement au milieu d'eux des Soeurs de la Présentation de Marie. L'installation de ces dames dans le nouveau couvent a eu lieu le mercredi 25 août dernier. La maison est magnifique et fait le plus grand honneur à nos co-religionnaires et à leur dévoué curé, M. l'abbé Trotter. Nos félicitations et nos meilleurs souhaits.

Notes Politiques.

Il paraît être entendu que les élections provinciales auront lieu les 5 et 12 octobre, c'est-à-dire la présentation des candidats, à la première et le scrutin à la seconde de ces deux dates. Les organisateurs de l'exposition de Sherbrooke ont prié les ministres d'attendre jusqu'après la clôture de l'exposition, afin de ne point nuire à cette démonstration. Electeurs, soyez prêts!

A une assemblée du parti national, tenue à Montréal, vendredi dernier, on a nommé un comité exécutif pour les élections, composé des MM. dont les noms suivent:

Président: Echevin Grenier; 1er vice-prés: J. K. Ward; 2me vice-prés: J. G. H. Bergeron; 3me vice-prés: D. Barry. Comité: Hon. Laflamme, C. A. Geoffrin, C. R., F. L. Béique, Hugh Mackay, C. Beausoleil, B. J. Coghlin, J. Ralston, G. Duhamel, H. J. Cloran et J. B. Rouillard.

A l'assemblée tenue à St-Arsène, Témiscouata, la semaine dernière, il y a eu du sang répandu. Un nommé Collin, respectable cultivateur de St-Cyprien, a tout le corps et la figure brisés de coups de botte. Il est mourant. Le magistrat de police Chauveau, de Québec, est allé recevoir sa déposition ante mortem. On attribue la bagarre à une bande d'assommeurs importés de Lévis par des employés sur l'Intercolonial. Pistolet-Tarte était là, lui aussi, comme l'un des chefs de la bande. Tout de même, les trois-quarts de l'assemblée étaient en faveur de M. L. P. Pelletier, le candidat national et son succès est maintenant assuré. La tricherie revient toujours à son maître!

M. Colter, candidat libéral, vient d'être élu dans Haldimand par une majorité de 123 voix.

Telle était la nouvelle transmise aux quatre coins du Canada, jeudi matin.

Comme dans le cas de Chambly, cette élection fédérale était la première qui a eu lieu dans la province Ontario, depuis l'exécution de Riel. Le gouvernement avait voulu en faire un coup d'essai, un test case.

Le siège était devenu vacant par suite de la mort de M. Thompson.

Le candidat ministériel était un M. Merritt, dont les mérites n'ont pas été appréciés comme les ministres s'y attendaient.

La question Riel a été la principale durant la lutte. Les ministres voulaient établir leur fameuse prétention que le mouvement national de notre province aurait son contre-coup là-bas et que, pour chaque comté perdu ici, ils en gagneraient deux chez nos voisins.

Nouvelle déception. Les grins ne se sont point laissés prendre à ce jeu-là. Les appels au fanatisme n'ont pourtant point manqué. M. Thos. White, ministre de l'intérieur, a exhibé sur l'estrade le portrait de Riel, la corde au cou, et s'est écrié: "Voici le nouveau saint des catholiques nationaux de Québec!"

Ça n'a point pris. C'était un truc d'élection et les braves gens de Haldimand l'ont ainsi compris.

Il est à remarquer que ce comté est presque exclusivement protestant. C'est à peine s'il y a cent électeurs catholiques.

Après coup, la Gazette, de Montréal, organe du ministère, dit que le résultat n'était pas inattendu. Oui, comme dans la fable,

Les raisins étaient trop verts. Ils sont bons pour les gojats.

Mais si le vieux renard de sir John Cut seulement pu les atteindre! Ah! la Gazette chanterait bien autrement.

N'importe, il faut que le ministère en prenne son parti: la population dans l'Ontario qui devait se lever en masse contre nous, est restée calme et réfléchie dans la personne des électeurs de Haldimand. Elle sait que nous avons un grief et que nous l'entretenons avec justice. Elle a su éviter de tomber dans le préjugé. Tant mieux! Si le Mail veut encore marcher à la conquête de notre province, il sera accompagné du Globe qui lui mettra des freins.

Le bon sens et la raison l'ont emporté encore une fois. L'ogre orangiste est terrassé.

Rien ne viendra plus troubler la

bonne entente qui existe entre les deux provinces. Les fanatiques et les boute-feu viennent de recevoir une leçon dont ils auront peine à se relever.

Il est maintenant compris que la lutte est tout simplement constitutionnelle. Elle se fait à coups de bulletin.

Bulletin et Haldimand marquent une ère nouvelle dans l'histoire du mouvement national et la revendication des droits du peuple canadien.

Notes de la rédaction.

On trouvera en première page une lettre importante touchant le mouvement national. Elle est due à la plume d'un Anglais instruit et honnête, M. W. A. Weir, bien connu dans le monde financier et politique, à Montréal.

Il touche la situation du doigt et démontre à l'évidence que l'agitation est politique et constitutionnelle, du moins en autant que nos co-nationaux sont concernés. Personne parmi les Canadiens-français n'a jamais songé à soulever le cri de race ou de religion à propos de l'exécution de Riel. On condamne le ministère,—composé de six catholiques, sur treize,—voilà tout. On ne demande point de remplacer ces ministres par des catholiques ou des Canadiens-français, mais tout simplement les Canadiens-français par des employés sur l'Intercolonial.

Or, il est aussi constitutionnel de blâmer le cabinet sur cette question qu'il l'a été, en 1874, de le renverser sur le scandale du Pacifique. Où est la différence? Les Anglais ne prétendent que ce sont les personnes comme tels, ni les protestants comme tels, qui ont causé la mort du chef Métis, mais tout simplement l'influence néfaste et délétère de l'orangisme, secte également réprouvée par les honnêtes gens de toutes les races et de toutes les croyances religieuses.

Il n'y a que les bigots et les fanatiques qui appuient l'orangisme. Au fond, ces gens-là sont des ignorants. En ce pays, tout le monde est égal aux yeux de la loi et il ne saurait y avoir de suprématie d'une secte religieuse sur les autres. Voilà pourquoi l'ascendant demandé par l'orangisme est un chancre social. Il faut le détruire.

Voilà la situation clairement définie du côté des Canadiens-français. Voyons ce qu'elle est du côté d'un certain nombre de concitoyens anglais. Ils prétendent que l'agitation n'est que de ce que Riel était Métis français. Cela est faux. Elle est basée sur le fait qu'une erreur judiciaire et une injustice impardonnable ont été commises. Beaucoup d'Anglais le reconnaissent. Quand on voit un homme comme Blake condamner l'exécution de Riel, il est bien permis de faire appel à l'esprit de justice, au franc jeu, au fair play des Anglais.

Donc, ceux qui prétendent, pour des fins politiques, que c'est un cri de guerre civile, ceux-là sont les brandons de la discorde. Ce sont eux qui soulèvent la question de race et de religion. C'est ce que fait le Mail et après lui le Star, de Montréal, feuille alimentée en grande partie par les Canadiens-français. Or, c'est une manœuvre infâme d'élection et que réprouvent tous les bons citoyens.

La Gazette, de Montréal, organe du ministre White, joue aussi ce jeu du fanatisme. L'autre jour, elle cherchait à établir de la similitude entre une lettre de félicitations, adressée à M. Préfontaine, au lendemain de l'élection de Chambly, et portant les mots: "A bas les pendants!" et une autre qu'aurait adressée, après l'élection de Haldimand, un Anglais fanatique à M. Merritt, le candidat ministériel,—s'il eût été élu,—et portant le cri: "A bas les Canadiens-français!" La confusion est indigne d'hommes sérieux et respectables.

Les Canadiens-français ne disent point: "A bas les Anglais!" mais bien: "A bas les pendants!"

Or, il y a des pendants un peu partout et tous les Anglais sont loin d'être pendants.

Ce cri est donc aussi légitime, aussi constitutionnel, que les cris: A bas les libéraux! A bas les conservateurs!

La revanche demandée, c'est la revanche constitutionnelle. Elle

n'est point dirigée contre nos concitoyens anglais ou protestants, mais contre ceux,—catholiques et français aussi bien que les autres,—qui ont commis la faute.

Ceux qui font mine de le prendre sur un autre ton sont des fanatiques et des ennemis de leur pays.

Infamie d'un ministre.

Le Globe nous apporte la nouvelle suivante que nous traduisons sans commentaires:

"La conduite des torys dans Haldimand devient de plus en plus scandaleuse et indécente. A une assemblée qui a eu lieu la semaine dernière à Cayuga, l'honorable Thos. White, pour donner du relief à un discours incendiaire, produisit un portrait de Riel ayant une corde autour du cou. En le déroulant, il dit d'un ton méprisante (sneeringly): "VOICI UN DES NOUVEAUX SAINTS DE L'EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE!"

"Un acte aussi dégoûtant de lâcheté, de brutalité et de dégradation, n'a d'exemple dans aucun pays.

"Le spectacle d'un ministre de la Couronne, faisant appel aux plus viles passions de la multitude et se réjouissant publiquement de la mort d'un homme dont il a lui-même contribué à la pendaison, et qui a été tué afin que, de sa mort, puisse surgir une récolte de contrats d'imprimerie et de salaires, cela est tellement scandaleux que des paroles ne peuvent exprimer ce que nous en pensons.

"Quels que fussent ses défauts, Riel a prouvé par sa conduite sur l'échafaud, qu'il était au moins brave. L'hon. Thos. White, par ses actions, a prouvé qu'il ne l'est pas, car les braves n'insultent jamais à la mémoire d'un ennemi défunct.

"En vérité, il faut beaucoup de courage pour commettre une telle infamie dans une assemblée de Tories, à Haldimand!"

"Que l'hon. Thos. White aille, s'il l'ose, en faire autant à Montréal."—Globe du 6 septembre.

Comté de Bagot.

L'assemblée des délégués pour choisir un candidat conservateur pour le Comté de Bagot a eu lieu mardi à St-Liboire, dans la salle du Conseil de Comté, à 1 1/2 h. P. M.

Environ 150 personnes assistaient à l'assemblée. Le Dr Palardy, de St-Hugues, présidait et M. le notaire Beauregard, de St-Liboire, agissait comme secrétaire.

Les délégués étaient au nombre de 35. La paroisse de St-Pie en avait envoyé 2; St-Simon 3, St-Hugues 6, Ste-Hélène 3, St-Liboire 3, Upton 3, Acton Vale 3, St-André d'Acton 3, St-Théodore 3.

Le Dr Palardy ouvrit l'assemblée en se déclarant favorable à la candidature de M. Casavant, il fit l'éloge de sa conduite en chambre qu'il approuva fortement.

M. Casavant vint alors donner quelques explications plus ou moins boueuses de sa conduite et réussit à ennuyer son auditoire pendant près d'une heure. Il essaya de parler finances et finit par s'embourber. Il glissa un mot sur la question Riel, mais prétendit qu'il ne fallait pas la mêler avec la politique locale.

M. Dupont ne voulut pas se prononcer en faveur d'aucun candidat en particulier, il dit qu'il laissait aux délégués présents de choisir l'homme qui leur paraissait devoir le mieux rallier les conservateurs du comté.

M. D. Denis parla ensuite et dit que les délégués devaient examiner soigneusement la conduite passée de M. Casavant et s'ils trouvaient qu'il avait fait son devoir, il n'y avait pas de raison pour le mettre de côté, que même s'il y avait doute, il fallait lui en accorder, comme aux criminels, le bénéfice.

Les délégués furent alors laissés à délibérer entre eux.

Quatre candidats furent proposés: M. A. Casavant, de St-Dominique, M. McDonald, de St-André d'Acton, D. Denis, de St-Simon, et T. Broder, de St-Hugues.

Après une heure de délibération, il fut impossible aux délégués de s'accorder sur le choix d'un candidat, et on décida d'ajourner l'assemblée à mardi prochain.—L'Union.

Bibliographie.

Notes Biographiques sur L'abbé P. J. B. Bedard, Ptre, Le Prêtre Patriote, Fondateur de la Paroisse N. D. de Lourdes, à Fall River, par P. U. Vaillant.

Tel est le titre d'une brochure de 50 pages venant de paraître à Fall River, Mass., et sortant des ateliers de typographie et de reliure de M. P. U. Vaillant.

Ainsi, hâtons-nous de le constater à l'honneur de notre ami, l'auteur, le typographe et le relieur de cette brochure ne font qu'une seule et même personne. Comme il le dit lui-même, c'est son premier essai. Ici, il faut distinguer: comme auteur, il y a longtemps que M. Vaillant est connu par ses écrits, sinon de longue haleine, du moins pour la presse périodique; comme typographe et relieur, il en est à ses premiè-

res armes. Eh bien! pour un "commentant," ce premier succès lui fait honneur. L'exécution de l'ouvrage ne laisse rien à désirer et l'on n'eût point fait mieux dans nos vieux établissements canadiens.

Quant au fond, cette brochure,—écrite en bon vieux français, avec élégance et pureté dans le style,—est des plus intéressantes et des plus utiles. Elle fait connaître l'histoire des premiers établissements religieux de nos frères émigrés aux Etats-Unis. Elle est un monument à la mémoire de celui qui a tant fait pour le grand centre canadien-français de Fall River. Plus tard, les renseignements précieux qu'elle contient serviront à en élever un autre: celui que la postérité érige à la mémoire des héros qui auront résolu le problème de la conservation et du triomphe de la race française en Amérique: gesta Dei per Francos!

Notre vaillant ami est l'un des hommes marquants de cette pléiade de patriotes.

Puisse son livre être l'avant-coureur de cette ère glorieuse!

Merci à l'auteur de cet envoi que nous prisons haut et fort.

La Pêche.

Il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler à ceux qui se livrent à la pêche, le temps de prohibition.

La pêche est prohibée comme suit: Saumon à la ligne—Du 1er septembre au 1er mai. Saumon (Riv. Ristigouche)—Du 15 août au 1er mai.

Traite tachetée (de ruisseau ou de rivière)—Du 1er octobre au 1er décembre.

Grosse truite grise, lunge, Winoniche—Du 16 novembre au 1er décembre.

Doré—Du 15 avril au 15 mai. Achigan et Maskinongé—Du 15 avril au 15 juin.

Poisson blanc—Du 10 novembre au 1er décembre. \$2 y a des amendes variant de \$5 à \$10 pour chaque infraction, ou l'emprisonnement à défaut de paiement.

La Pêche à la ligne (canne et ligne) seule est autorisée dans les eaux des lacs et des rivières sous le contrôle du gouvernement de la province de Québec.

NOTES LOCALES.

—La cour de circuit s'ouvre lundi prochain. Avis aux plaideurs et à leurs témoins et avocats.

—Notre peintre populaire, M. Louis Charest, a obtenu la commande de peindre à neuf la boiserie de l'hôtel-de-ville, au prix de \$70.

—M. S. E. Adam, maire de l'Israëli, était en ville, mercredi dernier. Il nous a dit qu'il se prépare une rude opposition à M. Picard dans Richmond et Wolfe. Merci de sa visite.

—Les employés de la ville sont en frais de nettoyer les rues. Ce n'était pas sans besoin, surtout dans certains quartiers. Quel dommage qu'il n'y ait point une grande exposition chaque année!

—Il est tombé une abondante averse dans la matinée de jeudi, et une légère ondée dans la soirée du même jour. Ce matin, beau temps chaud, mais atmosphère lourde et annonçant du temps pluvieux.

—M. J. A. Reed, l'aimable et populaire agent général de la Canada Life Ins. Co., était en ville ces jours derniers. Il nous a rapporté que les affaires de cette puissance compagnie marchent toujours à merveille!

—Le nombre des enfants qui fréquentent en ce moment les classes des Frères est de 450. C'est une augmentation d'une centaine sur le chiffre de l'an dernier. Environ 25 des élèves de l'année dernière sont entrés au collège.

—La ville fait blanchir le pont Aylmer. C'est M. Boisvert, du quartier-Est, qui a l'entreprise. On est aussi à peindre à neuf les revêtements des rues. Somme toute, on est en voie de rendre la ville fraîche et pimpante. Tant mieux!

—Grand Concert vocal et instrumental ce soir, 10 septembre, à la salle militaire, par la fanfare Victoria, appuyée par les chœurs de la ville sous la direction du prof. Reed, le Glee Club et l'Orchestre de Sherbrooke. On peut s'attendre à une traite musicale.

—La cour d'assises s'ouvrira prochainement le 1er octobre. Il n'y aura point de procès, mais les affaires de routine pourront être expédiées. Comme nous l'avons déjà dit, le shérif a reçu pour instructions de ne point assigner de jurés. Gants blancs!

—M. L. Clapin, gérant actuel de la Banque Nationale, va occuper les appartements au-dessus des bureaux, laissés vacants par la famille Campbell. Les amis de M. Clapin voient dans cette élévation un signe avant-coureur de sa promotion au poste de feu M. Campbell. C'est la grâce que nous lui souhaitons, avec un traitement conforme aux fonctions importantes qu'il sera appelé à remplir.

—Les conseillers ont fait mine de réduire le taux des taxes cette année: treize, au lieu de quatorze millèmes; mais ils ne nous disent point quel sera le déficit à la fin de l'année, grâce aux petits cadeaux faits à droite et à gauche dans l'intérêt de la "bonne cause."

—On lit dans le Pionnier d'hier: "Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que la révérende Mère Ste-Luce, ancienne supérieure du couvent de la Congrégation N. D., de cette ville, s'est cassé le bras droit en débarquant à Charlotte-town, Ile du Prince Edouard. Aux dernières nouvelles, cette révérende dame était encore très mal."

—M. F. M. Morey se propose d'ériger, au bout du pont Magog, à côté de la maison Tuck et McNicol, un édifice où serait installée la salle de lecture, ainsi qu'une bibliothèque. Il demande exemption de taxes à cette fin. Encore de la spéculation. Cet édifice rapportera de gros loyers à son propriétaire. Pour qu'il donne au riche au détriment du pauvre?

—La fanfare Victoria demande un bonus de \$100 pour services durant l'année 1886. On sait que le conseil lui vote \$200 par année. C'est donc un extra de \$100. La demande a été soumise à la commission des finances. Encore un cadeau à même les fonds publics par les conseillers généreux qui en usent pour se rendre populaires! Quelle sinistre farce!

—Và le temps dur de la saison, je vends mes chaussures presque au prix coûtant. J. Levinson, maison Genest, rue Wellington.

—M. J. T. L. Archambault, notaire, a vendu sa résidence actuelle à madame veuve Campbell, au prix de \$2,500. On sait qu'il en avait fait l'acquisition de feu M. Campbell, il y a quelques années, au prix de \$1,800. On voit que la propriété monte en valeur. De son côté, M. Archambault a acheté le terrain Nutter, coin des rues Sanborn et Brooks, et est en voie d'y construire une jolie maison qu'il habitera cet automne.

—Il nous fait peine d'apprendre que M. L. N. Hébert, le courtois conducteur sur le train de vitesse entre Sherbrooke et Montréal, via le Central Vermont, est retenu chez lui, à St-Jean, depuis une quinzaine de jours, par suite d'un fort rhumatisme inflammatoire. Nous espérons cependant que M. Hébert ne prendra pas un caractère trop grave et que M. Hébert sera bientôt à son poste. C'est aussi le vœu de ses nombreux amis de Sherbrooke.

—Des "mauvaises langues" disent que notre ami, M. John Langelier, de Québec, est venu ici vendredi dernier, "en mission politique." Au nombre de ces "mauvaises langues" se trouve le Pionnier d'hier, qui donne cours à cette attaque injuste et dénuée de fondement contre un officier public. M. Langelier est tout simplement venu ici pour affaires personnelles. Si le Pionnier continue à se fourrer le nez dans les affaires particulières d'autrui, il pourrait bien lui arriver des représailles, pas vrai?

—Pour vos farines, grains, etc., ne manquez pas d'aller au City Flouring Mill, dont M. F. X. Hains est le gérant.

—On annonce qu'à une assemblée du conseil du comté de Compton, tenue mercredi, à Cookshire, le conseil a décidé, à l'unanimité des suffrages, d'accepter l'offre de 50 pour cent de la part de M. Geo. Stephen, le magnat du Pacifique, pour les actions ou parts du comté dans les fonds capital de l'International. Les parts du comté étaient de \$225,000. On a troqué cela pour \$112,500. Jeudi, M. Stephen est arrivé ici avec l'hon M. Pope, afin d'accepter le transport des actions et d'enlever le prix.

—On rapporte que le réacteur d'un certain journal français, publié non loin de notre ville, a eu à mal à partir, mercredi, avec trois adversaires, au Continental. Comme disait le vieil Anglais. It was no sooner off than it was on again! Un coup n'attendait point l'autre. Mais il paraît que le coup le plus rude lui a été porté par M. A. Talbot, de Scotstown, qui fait la campagne pour M. Leonard, dans Compton. Nombre d'amis ont félicité ce vaillant patriote, qui avait fait avaler à notre individu une poignée de rudes vérités, aux applaudissements de la foule.

—Mme Auguste Bouchard, de Turner's Falls, Mass., qui était venue rendre visite à son vieux père, M. J. E. Côté, à Weedon, s'est remise en route ce matin pour retourner dans son pays. Elle était accompagnée de Mlle Anna Couture, de Providence, R. I., qui, elle aussi, est venue rendre visite à la famille de son oncle, M. Ambrose Couture, de notre ville. Mlle Couture est originaire de Stukeley, fille de feu M. F. X. Couture, autrefois en société avec M. Audet dans le commerce. Ces dames nous ont dit que les affaires vont bien aux Etats-Unis. Merci de leur visite et bon voyage!

—Si vous avez besoin d'une jolie robe de printemps, allez au magasin de Québec. Vous y trouverez un beau choix des étoffes les plus nouvelles des nuances les plus choisies. G. E. ROBITAILLE.

Trempe-la-Soupe XIV.

PAR PAUL MAHALIN.

PREMIÈRE PARTIE.

LES FANAUELS.

II

LA LETTRE ROUGE.

(Suite.)

Seulement, sur la chemise de grosse toile grise qui recouvrait celle-ci, un morceau de drap bleu en carré était cousu, — et sur ce morceau de drap se lisait la lettre F., brodée en rouge; le tout de la grandeur d'un de ces "cœurs" surmontés d'une croix, que les chouans portaient sur leur veste, ou de l'un de ces scapulaires que nos marins pendent à leur cou.

A cette vue, le sergent recula, comme si la foudre, qui faisait rage au dehors, venait d'éclater à ses pieds.

— Sa carabine faillit lui échapper des mains.

— Un "fanaudel!" s'écria-t-il.

Il jeta à la ronde un regard égaré, et une seconde, puis une troisième exclamation jaillit de sa gorge embarrasée.

Tous les forçats étaient debout et l'entouraient: Chacun d'eux avait écarté son vêtement, — et sur toutes les poitrines apparaissaient, au même endroit de la chemise, le même morceau de drap taillé de la même manière, et de la même lettre brodée de la même façon.

— Tous! gémit Robillard, avec stupeur, ils en sont tous, tous, tous!

— Allongez le bras, lui enjoignit le vieux Nathan: que je vous fasse le signe au poignet...

Mais le sous-officier, regimbant:

— Allez à tous les diables et fichez moi la paix! Je ne sais pas ce que vous voulez me dire avec vos signes. Et, quant à ces chiffons dont vous détériorez le linge que vous fournir l'Etat, j'en toucherai deux mots bien sentis dans mon rapport à l'adjudant.

— Voici tantôt vingt ans, reprit l'autre paisiblement, il y avait à Toulon un jeune luron qui débutait dans la chouannerie et qui avait nom Robillard. Il était marié et avait quatre enfants. Le ménage ne prospérait point; car le mari était ivrogne, gourmand, joueur et libertin, — et les trois quarts et demi de sa solde passaient à la cantine du bagne et dans les cabarets du port...

— Parbleu! protesta le sergent qui avait de l'écarlate aux joues, il m'était bien permis de manger mon argent à ma convenance...

— En ce temps là, poursuivait Nathan, Fossard, le célèbre Fossard, qui se trouvait à Toulon pour l'affaire de médailles de la Bibliothèque, ayant jugé que l'air du midi était contraire à sa santé, un complice lui procura un costume complet d'évêque: soutane, gants et bas de soie violets, "galurin" (chapeau) à gance d'or, et "ripatons" (souliers) à boucles, si bien que, quand il franchit la grille du "pré," (bagne), la garde lui rendait les honneurs et s'agenouilla pour recevoir sa bénédiction épiscopale.

Le sergent s'efforça de rire: — Une bonne farce!... Mais je ne sais pas... Expliquez-vous, pétard d'enfer?...

— Le lendemain de cette évation, la "braise" ("l'argent) abondait chez les époux Robillard, et l'association des "Fanaudels" comptait un adhérent de plus...

— Les "Fanaudels," maugré l'auditeur visiblement ému, "qu'es aco?" ... Inconnus au bataillon!... Diables noirs, songe creux, fantasmagorie!...

— Les "Fanaudels," continua le vieux forçat, ont des statuts d'une simplicité terrible. S'il manque à son serment, la mort!

— La mort!

— Fossard ne vous avait-il pas instruit de ce détail, quand il vous enrôla, le jour où vous lui fournîtes, — au prix fort, — le déguisement dont il avait besoin.

— Fossard... Moi!... Calomnie! Mensonge!...

Le sous-officier était devenu livide; sa voix tremblait; une sueur froide mouillait ses cheveux coupés en brosse...

Nathan reprit avec lenteur:

— Robillard, mon garçon, vous avez de la famille et vous n'êtes pas un méchant homme. Aussi, je ne vous souhaite point de mal. Mais songez que le bagne, comme le monde des bourgeois, a ses tribunaux, ses juges et exécuteurs; songez qu'il possède des bras toujours prêts à faire justice des traîtres, des faux frères et des délateurs; songez qu'une fois l'un de ces derniers condamné, aucune puissance humaine n'est capable de le soustraire aux effets de l'arrêt prononcé contre lui.

Un nuage de sang passa devant les yeux de l'argousin qui chancela. L'autre accentua gravement:

— Vous êtes adhérent, nous sommes maîtres. La lettre rouge que chacun de nous porte sur ce morceau de drap bleu vous l'indique suffisamment. Donc, au nom de la fois jurée, je vous sommes d'écouter mes ordres.

Robillard, vaincu, courba la tête et répondit:

— Je suis prêt à vous obéir...

Cependant, le forçat que l'on avait placé en sentinelle près de l'embarcation demeurait à son poste, également insouciant de ce qui s'agitait à l'intérieur de la grotte et de la tempête dont le déchainement l'enveloppait.

Toujours assis sur une pierre le front au vent, fouetté par l'averse rageuse, les coudes sur les genoux et le menton entre les poings, il regardait avec une impassibilité morne les vagues, qui, pareilles à ce ciel aux nuées sombres et tumultueuses et ces éclairs qui croisaient leur flammes blafardes avec les roulements de la foudre.

A un moment, pourtant, il se redressa à demi, se fit une sorte de garde-vue avec sa main abaissée sur ses yeux, et sans se retourner, jeta à voix basse cet avertissement à ses compagnons:

— Une barque!

Il y eut un frémissement et une exclamation de joie:

— Ce sont eux! les voici! ceux que nous attendons!

— Vous attendiez quelqu'un? demanda Robillard avec étonnement.

— Des amis qui arrivent de loin, répartit celui que l'on avait appelé l'Abbé, et qui par la grâce de Dieu, sont exacts au rendez-vous.

— Un rendez-vous! fit le garde-chouannerie stupéfait, un rendez-vous ici!... Vous avez donc prévu que le grain nous forcerait à y relâcher?

Chamboran riposta gaiement:

— Avec ça que c'était difficile de deviner hier soir le temps qu'il ferait aujourd'hui! Le soleil couchant était rouge comme vous, quand vous avez lampé votre douzaine de gouttes. On a été marin, papa, et on connaît ces pronostics...

— Nonobstant, insista le sous-officier dont l'ébahissement allait croissant, si l'adjudant ne vous avait pas commandés pour la corvée de Quéleron...

— Nous étions sûrs que l'adjudant nous commanderait; voilà pourquoi nous avions fait savoir à nos amis d'avoir à nous rejoindre dans ces grottes à cette heure...

— Les supérieurs "en mangent" donc? s'écria l'argousin ahuri.

L'Abbé lui frappa sur l'épaule:

— Peut-être bien, mon très cher frère. Croyez-moi, ne regrettez pas d'être de ce côté-ci de la haie. Nous sommes forts, quoique sous clé.

La sentinelle annonça:

— La barque approche!

Elle approchait effectivement dansant, effarée, sur la lame, que mordaient les avirons de deux vigoureux rameurs. Un troisième personnage tenait le gouvernail. Celui-ci essayait de distinguer à travers l'ombre un endroit propre à aborder. Quand il fut à portée de la voix:

— Ho de la côte! héla-t-il, êtes-vous là?

— Nous y sommes, répondit Nathan, qui était sorti sur la plage avec son camarade de chaîne.

Le vieux forçat ajouta:

— Il y a des amarres dans notre embarcation. Lancez-en une et tenez dessus. Qu'ils débarquent sans avarie.

Pendant que cette manœuvre s'ef-

fectuait, Robillard se grattait l'oreille.

— Au moins, s'informa-t-il, cette barque, ce n'est pas pour pousser au large, hein? Autrement, je n'aurais plus qu'à me fusiller moi-même, avec ma carabine. Car, pas moyen de m'évaporer avec vous; c'est un fier boulet, la famille!

— Soyez tranquille, mon brave, répliqua Chamboran. Nous n'avons pas envie de nous enfuir en gros, pour qu'on nous rattrape en détail. Plus tard, je ne dis pas, on verra à déménager en solitaire, successivement et avec fruit...

MONTRES AMERICAINES

Waltham, Elgin et Springfield.



LOUIS DUPUY, Rue Wellington.

Offre actuellement à sa clientèle un assortiment complet et varié de Bijouterie et Argenterie de toutes sortes, à des prix défiant la concurrence.

VICTOR TURCOTTE, Marchand-Tailleur

MAISON FLETCHER.

Nous venons de recevoir un grand assortiment de nouvelles

MARCHANDISES D'ETE!

Que nous sommes prêts à confectionner avec élégance et d'après les dernières modes.

Vêtements Confectionnés

Que nous vendons au meilleur marché possible.

Articles pour Messieurs.

Les messieurs trouveront à leur choix des articles de première qualité, tels que vêtements de dessous, gants, chemises, poignets, cois, faux-cois, foulards, bonneterie, mouchoirs en soie et en toile, &c. Venez voir.

V. TURCOTTE.

Magasin à bas prix de Montreal

RUE WELLINGTON, F. CODERE, PROPRIETAIRE.

Assortiment complet et à des prix réduits. Quincaillerie, Ferronnerie, Coutellerie, Instruments Aratoires, Charbon, Peintures, Vernis, Huiles, &c. &c. Une

Boutique de Ferblanterie

très complète est attachée au magasin. Des hommes habiles y sont employés et peuvent exécuter tous les ouvrages, tels que Plombage, Pose de tuyaux à gaz, à l'eau, etc.

CUIR

de toute sorte, rouge, noir et de couleur, et fournitures pour cordonniers.

AUX VOITURIERS.

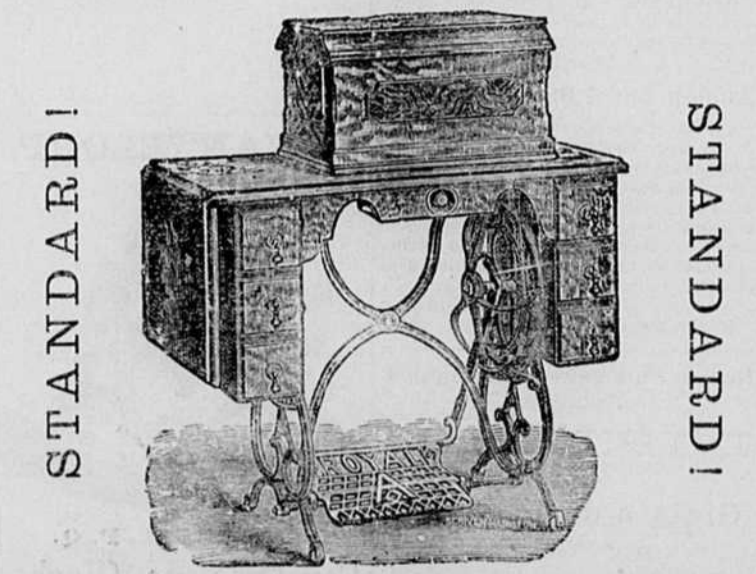
On trouvera toujours à mon magasin un assortiment des plus variés de bois préparé pour voitures et roues importé directement des manufactures une année à l'avance et conséquemment toujours très sec et vendus à des prix défiant toute concurrence.

Poeles! Poeles!

La seule place où vous puissiez acheter les poeles de la manufacture James Smart qui ont obtenu le premier prix à l'Exposition de la Puissance, l'an dernier, c'est à mon magasin, j'en tiens toujours un assortiment des plus complets. Une visite est respectueusement sollicitée.

F. CODERE.

NEW ROYAL A.



Manufacture: Hamilton, Ontario, Wm. H. TURNER, Brodeur, Turner, St-Pierre Cie

GÉRANT POUR LE GROS, Agents pour le détail à Montréal.

1437 RUE NOTRE-DAME, Montreal. No. 1437-rue Notre-Dame-No 1437

PIANOS et ORGUES à des conditions faciles.

Agents-Généraux à Québec—TURNER FRÈRES, 89 rue St-Jean, Haute-Ville.

AGENTS DEMANDÉS—ÉCRIREZ POUR CIRCULAIRES.

DEMENAGEMENT!

M. E. BOUCHER

Ferblantier et Plombier.

Informe ses pratiques et le public en général qu'il transportera son établissement vers le 1er de mai prochain, dans le magasin ci-devant occupé par MM. Dyer & Girard, rue Wellington, vis-à-vis le magasin de tabac de M. H. Fortier. En outre de son grand assortiment de ferblanterie, il aura en magasin un assortiment complet de

Ferromeries de Tablettes ET D'ETAPE.

PEINTURE, HUILE, VERNIS, COUPELLERIE, POELES, &c.

Une inspection des marchandises est respectueusement sollicitée. Tout article sera vendu à des prix modérés. 137

SUN LIFE ASSURANCE CO.

OF CANADA. Bureau principal, 164 rue St. Jacques, Montréal.

ACTIF. - - \$1,200,000. THOMAS WORKMAN, - Président. R. MACAULAY, - Administrateur.

La compagnie d'assurance The Sun est une compagnie canadienne, qui investit ses capitaux au Canada, et qui, par conséquent, a un droit particulier à l'encouragement des assureurs canadiens.

Cette compagnie, seule, émet une police d'assurance sur la vie sans conditions, absolue.

Sa nouvelle police, à semi-dotation, à placement imprescriptible, réunit en une police un placement profitable et une assurance au minimum du prix.

Dans son département contre les accidents, cette compagnie émet la police la plus libérale, la plus directe contre les accidents, qui existe.

G. L. RIDOUT, Agent général. Bureau—Maison Ibbotson, rue Wellington, Sherbrooke.

JOSEPH FORTIER, NEGOCIANT,

Fabricant -- Papetier,

Fourniture de Bureau, etc.,

256 & 258 rue St. Jacques, MONTREAL.

Nouveautés en fantaisie pour la saison des Fêtes



IN MEMORIAM

Ceux qui désirent se procurer des monuments sépulchraux en marbre, ornements pour lots de famille, pierres mortuaires, &c., ne sauraient mieux faire que de s'adresser au soussigné. Il vendra toujours ces articles à des prix modérés et à des conditions libérales. L'ouvrage est garanti.

Veuillez examiner son assortiment et prendre connaissance de ses prix avant d'acheter ailleurs.

GEORGE KINCH, Richmond.

Fabrique de Voitures

Le soussigné a l'honneur d'attirer l'attention du public sur son grand assortiment de

Voitures Legeres, Couvertes et Fermees, et de Solides Voitures de Travail.

Généralement faites avec du bois ayant subi toutes les transformations voulues et travaillées par les meilleurs ouvriers du pays, y compris Montréal.

On répare les voitures aussi promptement que possible; on peint, vernit et bourre. Venez voir si le genre des voitures vous plaît. Je puis faire de n'importe quelle manière désirée. Mes travaux sont garantis sous tous les rapports, et aussi bons que ceux qui proviennent de l'étranger.

Je tiens aussi un grand assortiment de VOITURES D'HIVER (sleighs).

P. BIRON, Sherbrooke.

INTERNATIONAL R. R.

Table with train routes and times: Ar. 8.00 p.m. Lac Megantic, Dép. 5.30 a.m. Sandy Bay 5.40, Spring Hill 6.00, Marston 6.20, McLeod's Crossing 6.35, Scotstown 7.00, Gould 7.20, Robinson 7.50, Cookshire 8.25, Birehton 8.55, Bulwer 9.10, Johnville 9.25, Lennoxville 9.50, Sherbrooke ar. 10.00

*Stations d'arrêt devant lesquelles les trains ne relâchent que pour les voyageurs qui se montrent en faisant signe au mécanicien.—Les trains sur cette ligne marchent sur l'heure du Grand-Tronc.

Au Magasin du Bon Marche.

S. GENDRON, Maison Kerr, rue King.

EN GROS ET EN DÉTAIL.

Brandies, Vin, Gin, Rye, Biere, Porter, &c., &c.

PROVISIONS, FARINE, JAMBON, LARD, SAINDOUX, FROMAGE, &c.

Toutes marchandises vendues au plus bas prix possible. Sherbrooke, 19 oct. 1885.

FUMEZ LES

CIGARES

Gold Coin! Noisy Boys! Canvas Back! Creme de a Creme!

ET AUTRES

MARQUES FAVORITES.

FABRIQUÉS PAR

J. M. FORTIER,

143 & 147 rue St-Maurice, MONTREAL.

EN VENTE PARTOUT.

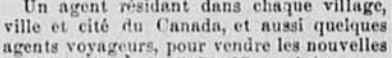
On Demande

Un agent résidant dans chaque village, ville et cité du Canada, et aussi quelques agents voyageurs, pour vendre les nouvelles

MACHINES À GAZ D'AIR produisant un gaz d'air d'aussi bonne qualité et de 50 pour cent meilleur marché que le gaz de charbon. Ni feu ni force motrice n'est requise. Machines de toutes grandeurs, depuis 15 jets jusqu'à 1000, pour maisons privées, magasins, hôtels, manufactures, moulins, rues, mines, etc. Adresse: THE CANADIAN AIR GAZ MACHINE MANUFACTURING CO., 115 rue St. François-Xavier, Montréal.

83

Les thés et les cafés de Cloutier & Cie, rue Wellington, maison Edwards, défient toute concurrence. Enseigne du "Chinois."



mellieurs thés et cafés.

les que vous trouverez chez Cloutier & Cie, chez Cloutier & Cie, l'enseigne du "Chinois."

NEWSPAPER ADVERTISING

A book of 100 pages. The best book for an advertiser to consult, be he experienced or otherwise. It contains lists of newspapers and estimates of the cost of advertising. The advertiser who wishes to spend one dollar, finds in it the information he requires, while for him who will invest one hundred thousand dollars in advertising, a scheme is indicated which will meet his every requirement, or can be made to do so by slight changes easily arrived at by correspondence. 140 editions have been issued. Sent, postpaid, to any address for 10 cents. Write to GEO. P. ROWELL & CO., NEWSPAPER ADVERTISING BUREAU, (10 Spruce St. Printing House Sq.), New York.

NERVOUS DEBILITATED MEN.

You are allowed a free trial of thirty days of the use of Dr. Dea's Celebrated Voltaic Belt with Electric Suspensory Appliances for the speedy relief and permanent cure of Nervous Debility, loss of Vitality and Strength, and all kindred troubles. Also for many other diseases. Complete restoration to Health, Vigor and Manhood guaranteed. No risk is incurred. Illustrated pamphlet in sealed envelope mailed free, by addressing

VOLTAIC BELT CO., Marshall, Mich.

QUEBEC CENTRAL.

Route Favorite pour Québec, le bas des rivières St-Laurent et Saguenay, les Sources St-Léon, Etc., Etc.

La seule Ligne ayant des Chars-Palais pour Québec.

Le et après le LUNDI 14 JUIN, 1886, les trains quitteront Sherbrooke: EXPRESS—Départ de Sherbrooke, 8.15 a.m., arrive à Beauce Junction 12.20 p.m., arr. Harlaka Jct. 2.05 p.m., arr. Lévis 2.20 p.m., arrive à A. QUEBEC par le bateau-passeur 2.30 p.m., RIVIÈRE DU LOUP 6.30, CACOUNA 6.40 p.m., MIXTE—Départ de Sherbrooke 7.15 a.m., arr. Beauce Jct. 4.30 p.m., arr. St-François 7.45 p.m.

TRAINS ARRIVANT A SHERBROOKE: EXPRESS—Départ de la traversée de Québec 2.15 p.m., dép. Lévis 2.45 p.m., Beauce Jct. 4.40 p.m., arr. Sherbrooke 8.40 p.m., MIXTE—Dép. St-François 6.00 a.m., Beauce Jct. 7 a.m., arr. Sherbrooke 3.00 p.m.

TEMPS VITE! PAS DE DELAI! BEAU PAYSAGE! ET CORRESPONDANCE DANCE CERTAINE!

CORRESPONDANCE à Harlaka Jct. et Lévis avec l'Intercolonial pour la Rivière du Loup, Cacouna et toutes les stations balnéaires sur le St-Laurent; à Québec, avec les vapeurs du Saguenay pour tous les endroits sur les rivières St-Laurent et Saguenay; avec le Pacifique Canadien pour Trois-Rivières, Sources St-Léon et endroits à l'ouest, et avec les vapeurs de la Cie. du Richelieu pour Montréal et l'Ouest.

Taux réduits durant la saison d'été pour les billets de touristes, pour QUEBEC, RIVIÈRE DU LOUP, CACOUNA MURRAY BAY, HA HA BAY, CHICOUTIMI, ST. LEON, etc.

Pour détails complets et liste d'excursions adressez-vous à l'agence de billets Union, Sherbrooke.

J. H. WALSH, Agt. G. Pass. J. R. WOODWARD, Gérant Gén.

PASSUMPSIC R. R.

Ligne courte et directe pour tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre et New York.

COMMENÇANT

Le Lundi, 28 Juin 1886,

Les trains quitteront Sherbrooke:

5.10 A.M. MALLE, arrivant à St. Johnsbury 9.24 a.m., White River Junction 12.06 a.m., Concord, 2.40 p.m., Nashua 3.45 p.m., Boston 5.00 p.m., Worcester 5.31 p.m., Greenfield 3.45 p.m., Springfield 4.50 et New York 9.15 p.m.

9.00 P. M. EXPRESS, arrivant à St. Johnsbury 1.10 a.m., W. R. Junction 3.15 a.m., Concord 5.50 a.m., Nashua 7.00 a.m., Boston 8.30 a.m., Worcester 9.10 a.m., Greenfield 6.03 a.m., Springfield 7.05 a.m., New York 11.45 a.m.

9.00 A. M. MIXTE, faisant correspondance à Newport avec l'Express du jour arrivant à Boston 8.35 p.m.

CHARS DORTOIRS MONARCH, Sherbrooke à White River Junction, Greenfield et Springfield, et chars-dortoirs Pullman de Newport à Concord, Nahua et Boston.

VENANT DU SUD, maille quitta Sherbrooke 1.00 p.m., Worcester 8.05 a.m., Nashua 2.10 p.m., Concord 3.15 p.m., Springfield 1.10 p.m., Greenfield 2.15 p.m., W. R. Junction 5.03 p.m., St. Johnsbury 6.15 p.m., arrivant à Sherbrooke 11.00 p.m.

L'EXPRESS DE NUIT quitta Boston 7.00 p.m., Worcester 6.20 p.m., Nashua 8.15 p.m., Concord N.H. 9.25 p.m., New York 4.39 p.m., Springfield 8.15 p.m., Greenfield 9.25 p.m., W. R. Junction 12.45 a.m., St. Johnsbury 2.42 a.m., arrivant à Sherbrooke à 7.50 a.m.

Chars-dortoirs Monarch de Springfield à Sherbrooke, et chars Pullman de Boston à Newport.

N. P. LOVERING, Jr., H. E. FOLSOM, Agt. gén. des billets, Surlintendant. LYNDONVILLE, Vt.

CENTRAL VERMONT

Montreal, New York, Boston

LA NOUVELLE ANGLETERRE.

Depuis dimanche, 4 juillet, 1886, les trains quitteront Sherbrooke:

5.15 A. M. —Passager, arrivant à Magog 10.50, Waterloo 7.20, Farnham 8.45, St-Jean 9.20, Montreal 10.20 a.m., White River Junction 2.45 p.m., Concord 5.03, Nashua 6.05, Lowell 6.33, Boston 7.20, Springfield 6.50, New York 10.30 p.m.

Char Pullman avec buffet, de St-Jean à Boston via Lowell.

8.45 A. M. —Train mêlé, arrivant à Magog 10.50, Waterloo 1.10 p.m., St-Jean 5.45, Montreal 8.40 p.m., Troy, N. Y., 2.05 a.m., New York 7.49, 7.30, Fitchburg 5.31, Boston 7.49, Worcester 6.40, Providence 9.35 a.m.

Char-dortoir Pullman de St-Jean à Boston via Fitchburg, char-dortoir Wagner à New York via Troy.

5.15 P. M. — Express, arrivant à Magog 6.20, Waterloo 7.10, Farnham 8.45, St-Jean 9.20, Montreal 10.40 p.m.

Pour billets, taux des passagers et du fret, et autres informations, s'adresser à C. H. HUBBARD, chef de gare du Central Vermont à Sherbrooke.

J. W